

## Un message entendu pour réduire le budget autoroute

### Les nouvelles conditions en faveur des clients réguliers du Viaduc de Millau

Comme l'a rappelé Elisabeth Borne, ministre des transports « Nous avons eu des discussions intenses ces derniers jours et nous sommes parvenus aujourd'hui à un effort très significatif de la part des sociétés concessionnaires d'autoroutes ».

Tout comme les grands groupes autoroutiers, la société CEVM (Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau) s'engage à proposer des formules qui vont permettre aux automobilistes de maîtriser leurs dépenses d'autoroute en proposant des conditions avantageuses pour les utilisateurs réalisant des trajets réguliers.

### En 2019, l'offre commerciale Viaduc-t devient plus avantageuse



Accessible aux véhicules de classe 1 (voitures), classe 2 (caravanes, camping-cars) et classe 5 (motos), l'offre commerciale Viaduc-t permettra à compter du **1<sup>er</sup> avril 2019**, de bénéficier de 30 % de réduction sur l'ensemble des trajets, pour les clients réalisant au moins 10 passages mensuels.

À titre d'exemple : à partir du 1er avril, un véhicule de classe 1 qui effectuera 10 passages bénéficiera de 32,40 € de réduction contre 20,80 € en 2018 (tarif été).

Cette offre nécessite l'utilisation d'un badge de télépéage, qui permet en outre, de bénéficier de voies réservées et d'un passage plus rapide au péage.

### Le respect du cadre contractuel

Dès le début des discussions, Elisabeth Borne avait exclu le gel des péages qu'il faudrait rattraper ultérieurement.

Ainsi, en 2019 la variation des tarifs du péage du Viaduc de Millau sera de **3,8 % pour les véhicules légers (classe 1 - été)** et **2,5 % pour les poids-lourds (classe 4)**.

Cela s'explique de la façon suivante :

- ↳ évolution de l'inflation hors tabac
- ↳ coefficient additionnel, permettant le financement des travaux d'entretien futurs (à titre d'exemple, entre 2019 et 2023, les parties métalliques de l'ouvrage feront l'objet de travaux d'entretien dont l'investissement s'élève à 10 millions d'euros)

Pour plus d'informations : [leviaducdemillau.com](http://leviaducdemillau.com)

#### CONTACTS PRESSE

Maud LIMARE-ALCOUFFE • Chargée de Communication CEVM • 05.65.61.61.79 • [maud.limare@eiffage.com](mailto:maud.limare@eiffage.com)  
Nadège SPARHUBERT • Service de presse APRR • 04.26.68.45.59 • [nadege.sparhubert@aprr.fr](mailto:nadege.sparhubert@aprr.fr)